

PUBLISHED 1988 PUBLIÉE EN 1988

AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 41399 G CARTE

210/1c,d

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

SCALE 1:20 000 ECHLÉE 1/20 000

Kilometre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilometres

Contribution to Canada-New Brunswick Mineral Development Program Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.

Contribution à l'Entente axiale pour le développement minier du Canada-Nouveau-Brunswick 1984-1989. Cet accord fait partie de l'Entente de développement économique et régional. Le projet est financé par la Commission géologique du Canada.

Contribution to Canada-New Brunswick Mineral Development Program Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.

Contribution à l'Entente axiale pour le développement minier du Canada-Nouveau-Brunswick 1984-1989. Cet accord fait partie de l'Entente de développement économique et régional. Le projet est financé par la Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data recorded by Geophysical Surveys Inc. between October 13, 1986 and April 12, 1987 using an helicopter-borne gradiometer. Two cesium vapour magnetometers were used to record the magnetic field. The surveys were conducted under an helicopter at an average elevation of 150 m above ground. The average traverse and control line spacing were respectively 300 m and 5-6 km. Flight path recovery was affected by the use of a video tape recorder.

The vertical gradient values, which approximate closely to the first vertical derivative of the magnetic field, were calculated by the difference of the magnetic field measured by the two magnetometers by their vertical separation. After editing the survey data, the coordinates of the intersections of traverse and control line and differences in their magnetic value were determined. The vertical gradient values were then calculated. These values were interpolated onto a 50 m grid for the drafting of the isomagnetic curves by a digital plotter. As the noise level of the vertical gradient data was negligible, no filtering was required. The data were collected on a 1:50 000 topographic map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained either from the New Brunswick Department of Natural Resources, Geological Surveys Branch, Mineral Resources Division, P.O. 6000, Fredericton, N.B., E3B 5H1 or from the Geological Survey of Canada, 601 Booth St., Ottawa, Ontario, K1A 0E6.

The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

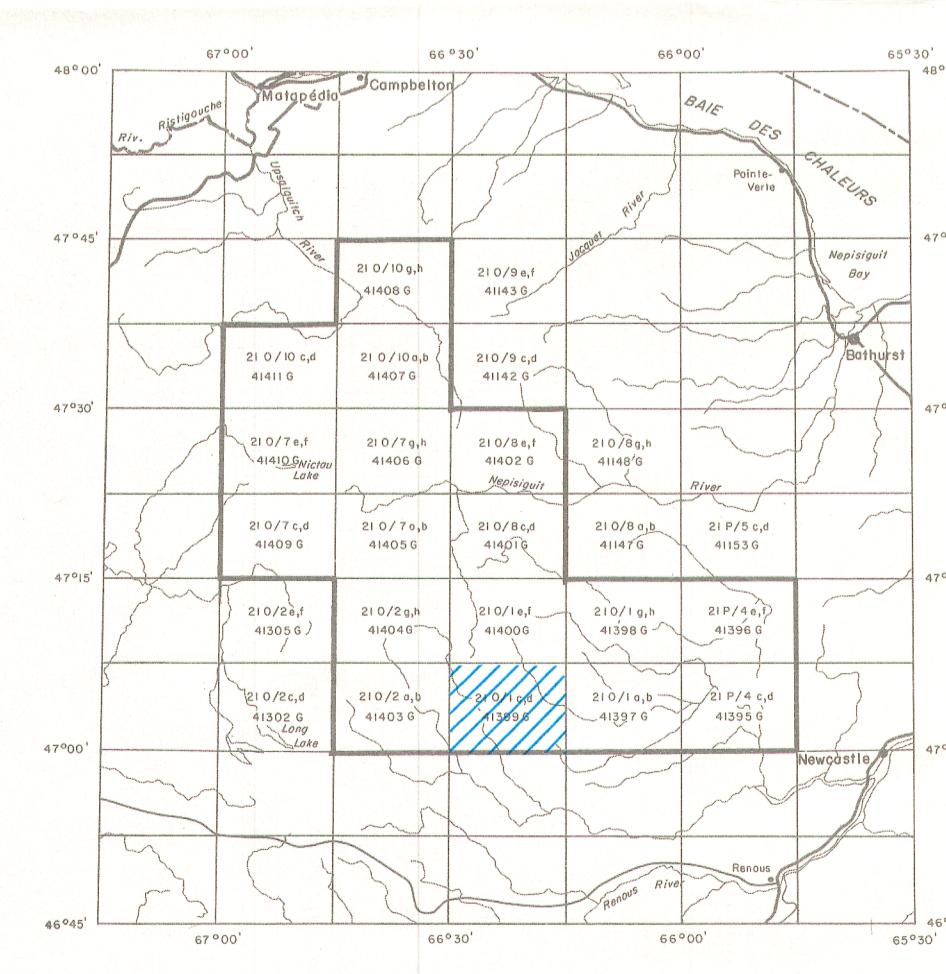
Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées par Les Relevés Géophysiques Inc., à l'aide d'un gradiomètre hélicoporté entre le 13 octobre 1986 et le 12 avril 1987. Deux magnétomètres à vapeur de cézium ont été utilisés pour enregistrer le champ magnétique terrestre total. Une fois les données vérifiées, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ainsi que les différences de leurs valeurs magnétiques ont été déterminées. Les valeurs du gradient vertical ont alors été calculées par la différence des mesures effectuées par les deux magnétomètres par leur séparation verticale. Après édition des données de relevé, les coordonnées des intersections des traverses et des lignes de contrôle ont été déterminées et les différences de leurs valeurs magnétiques ont été calculées. Ces valeurs ont ensuite été interpolées sur une grille dont les cases mesurent 50 m de côté pour servir à la préparation des courbes isomagnétiques à l'aide d'un plotteur numérique. Comme le niveau de bruit des données du gradient vertical était négligeable, aucun filtre n'a été nécessaire. Les données ont été collectées sur une carte topographique au 1:50 000 publiée par le ministère de l'énergie, des mines et des ressources, à Ottawa.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Ressources naturelles, dans les bureaux de la branche des relevés géophysiques, 601, rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E6.

Les données de relevé utilisées pour élaborer la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de reproduction.

MAP 41399 G CARTE
210/1c,d

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK



MAGNETIC CONTOUR LINES
COURSES DE NIVEAU MAGNÉTIQUE

- + 5 gammas/metre
- + 1 gammas/metre
- + 0.25 gammas/metre
- 0.25 gammas/metre
- 1 gammas/metre
- 0.00 gammas/metre

Flight lines: 2000

Flight altitude: 150 metres above ground level
Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol
1 gamma = 10^{-4} tesla in SI units
1 gamma = 10^{-4} tesla in units SI

INDEX MAP
CARTE DE LOCALISATION